

LA GAUCHE FACE À LA CRISE DES "SÉPARATISMES"



*Sous la direction de **Samir Lassoued**, secrétaire générale du GSU,
Avec la contribution de Abir Adam, Basile Imbert, Oriane Teixeira, Mina Bazi,
Thomas Michel, Mario Guglielmetti, Megan Nzita-Johnson*

Sommaire

I - Cibler les carences	3
II - Une organisation méthodique pour parvenir à une communauté nationale	3
Le lien de solidarité	4
Sentiment d'appartenance à la communauté nationale	4
Les projets communs	4
III - Des réponses politiques et des réponses pratiques	4
Ne plus laisser les symboles républicains à l'extrême-droite	5
Colonies de vacances : pacte pour la mixité sociale	5
Casser les ghettos : un projet d'urbanisme de société	8
Synthèse des recommandations	11

Introduction

La gauche est divisée sur la question de la laïcité. Tandis que certains adoptent une posture anglo-saxonne conduisant à admettre une manifestation ostentatoire de la religion dans l'espace public, d'autres restent fidèles à une conception traditionnelle de la laïcité française. On oppose ainsi deux gauches dans le débat public : **l'une communautaire et l'autre républicaine.**

La vision communautaire ou anglo-saxonne est celle qui structure l'individu par un multitude de communautés. Celle-ci peut à la fois s'illustrer par des catégorisations des combats sociaux par les caractéristiques ethniques, sexuelles, raciale... L'identité de l'individu est alors intimement liée à l'apparence.

Le républicanisme a toujours cherché à faire **sortir l'individu de sa condition sociale, de son appartenance** ethnique ou religieuse. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'identité propre à chaque personne, mais d'en refuser le rattachement conditionné par un ordre social, conduisant à assigner aux gens une catégorie, comme y conduit le concept de "racisé".

Au sein de cette doctrine républicaine, deux approches sont permises. La première, majoritaire, a tendance à résumer la laïcité française à **la loi de séparation des Églises de l'État de 1905**, se limitant à une approche de la neutralité de l'État. La seconde est plus philosophique, plus d'inspiration révolutionnaire, et fait de la laïcité un **outil d'émancipation**. Autrement dit, dans cette vision, on entend la laïcité comme étant une liberté.

Dès 1789, la liberté de conscience est proclamée, **et avec elle un projet politique d'émancipation collective**¹. Depuis la fin du XXe siècle, cette notion a été dépossédée de son aspect politique, pour n'être plus qu'une notion juridique. Or, si la gauche veut pouvoir à nouveau se saisir pleinement de la question de la laïcité, il lui faut proposer une lecture politique audacieuse, fidèle à l'esprit des Lumières, mais **actualisée par une substance contemporaine**, comme elle a su le faire en 1905.

Le projet de loi de lutte contre le séparatisme renommé - *loi confortant les principes républicains* - est présenté comme une nouvelle législation sur la laïcité et sur l'unité nationale. C'est une des premières fois où le pouvoir exécutif s'approprie le concept de séparatisme. Le séparatisme est "*une tendance des habitants d'un territoire à séparer celui-ci de l'État dont il fait partie*" d'après la définition du Larousse. On peut toutefois l'illustrer comme étant un **phénomène d'exclusion volontaire de la communauté nationale par certaines personnes** - françaises - qui en principe en font partie. Ce phénomène se caractérise par une difficulté pour la République à rester présente dans certains territoires et ne permettant plus une identification des populations locales à la République. **Cependant, nombre d'habitants de ces territoires subissent plus ce mouvement qu'ils ne l'initient.**

De manière concrète, l'enjeu du débat et du projet de loi du Gouvernement est bien de tenter de répondre à cette problématique de rupture de l'unité républicaine. Pour cela, nous proposons de cibler certaines carences de l'État (I) et de réfléchir à une méthode de réflexion (II) permettant d'apporter un éventail de solutions de gauche (III) concrètes sur le moyen et le long terme.

¹ Commentaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen - Armand Depper - Éd. Gedalge - 1908 - page 69

L'intention du législateur était d'émanciper, quand le Clergé cherchait à rétablir le Tribunal de la Sainte Inquisition à travers l'article 10 de la DDHC

I - Cibler les carences

Une principale carence est imputable à l'État qui n'a pas pu apporter toutes les réponses aux enjeux actuels, notamment en ne traduisant pas les propos en actes politiques, ou en ne corrigeant pas des situations dont il est pourtant à l'origine. Ces enjeux sont de deux ordres : le premier est la perte de sens à la fois politique, intellectuel et même moral ; le second est d'ordre social par l'absence de pacte social pour lutter contre les inégalités et la ségrégation.

L'exemple de la radicalisation de la jeunesse : Une perte de sens dans l'existence

Une partie de la population est victime d'un « séparatisme religieux » notamment incarné par l'Islam radical². Cette doctrine religieuse constitue un danger majeur puisqu'elle utilise le fait religieux comme étant aussi un fait politique. L'ancien député socialiste Malek Boutih soulignait déjà cet aspect dans son rapport "Génération radicale" de juin 2015. Il émet la théorie d'un radicalisme général, qui s'illustre par un rejet des institutions, de l'autorité et du dialogue au profit d'actions directes et radicales³.

Il est nécessaire de lutter contre ce phénomène « séparatiste » sous deux aspects : avant et après l'école. Le radicalisme religieux touche **majoritairement un public jeune**, les plus âgés étant plus modérés et plus ouverts à un projet politique de laïcité⁴. Les enfants et les adolescents d'aujourd'hui sont les citoyens de demain, le cœur des politiques publiques doit les concerner. Le contexte de l'assassinat de Samuel Paty montre l'importance de **l'implication et la responsabilité des parents**. En ne se plaçant pas du côté de l'enseignant, et en s'ingérant dans la liberté pédagogique des professeurs, certains parents affaiblissent son autorité en la défiant.

Il subsiste également un point d'interrogation concernant les **relations parents-professeurs** qui semblent sensiblement dégradées au regard du nombre important de menaces et d'agressions subies par des enseignants par des parents d'élèves ou des proches.

En ce qui concerne les jeunes sortis du système scolaire et âgés pour l'essentiel de moins de 30 ans, il faut avoir une **approche plus pédagogique**, en cherchant à mener une réelle bataille culturelle. Le socialisme doit être en mesure de réanimer le rêve républicain autour de la laïcité, et donner un **sens laïc** à la vie des citoyens français, complémentaire au sens religieux qu'ils souhaiteraient lui donner dans la sphère privée. **C'est ici que se situe la difficulté de l'exercice.**

II - Une organisation méthodique pour parvenir à une communauté nationale

Le raisonnement par analogie permet de déduire un certain nombre de propositions. Elles se résument de la façon suivante : que trouve-t-on dans la religion, qu'on ne retrouve plus dans la République laïque ?

Chacun est libre de pratiquer son culte et cela ne représente aucun danger pour la République, à partir du moment où cette pratique ne se confond pas avec le communautarisme. Aussi, le lien de solidarité

² Rapport Fondation Jean Jaurès - Le rapport des français à la laïcité, 5 novembre 2020, Gilbert Abergel et Jean-Pierre Sakoun

³ "Crise politique et radicalité", rapport Génération Radicale, de Malek Boutih, député de l'Essonne, juin 2015

⁴ Sondage IFOP du 1er septembre 2020 - Droit au Blasphème, caricatures, liberté d'expression... les Français sont-ils encore "Charlie" ?

(1), le sentiment d'appartenance (2) et l'existence de projets communs (3) semblent être des notions inspirantes pour beaucoup de Français se tournant exclusivement vers leur culte.

1) Le lien de solidarité

La religion est étymologiquement ce qui relie les gens entre eux. La République, si elle veut combattre le repli religieux ou communautaire, doit armer la société séculaire des outils de solidarité, conduisant à un sentiment d'appartenance à un groupe, riche de sa diversité, mais unique dans ses valeurs fondamentales.

2) Sentiment d'appartenance à la communauté nationale

Les communautés identitaires vont naturellement reconnaître leurs semblables par leur couleur de peau, leur pays d'origine etc... Le culte permet une reconnaissance des fidèles entre eux par des habits, des mots, un calendrier religieux. La République doit réinstaller un rythme, des actes et des symboles permettant aux citoyens de s'identifier à nouveau à elle.

3) Les projets communs

Le repli identitaire va conduire à une recherche de la préservation de la communauté, par des actions de défense. La religion va quant à elle diriger ses croyants vers l'adoration d'un Dieu, à travers des actes d'adoration. La société séculaire doit porter une vision s'incarnant dans des projets communs, une ambition commune.

III - Des réponses politiques et des réponses pratiques

Trois axes de réflexion semblent dès lors se dessiner. D'abord la réappropriation des temps et des symboles républicains (1), une politique inédite de mixité sociale (2) et un choix historique concernant la politique urbaine (3). Indépendamment de la technicité des propositions à parfaire, ces axes trouvent leur pertinence dans un corpus idéologique de gauche.

1) Ne plus laisser les symboles républicains à l'extrême-droite

Les lieux de commémorations sont les endroits où l'on fait face à l'Histoire de la République, rendant hommage aux morts et permettant de se réunir autour d'une histoire commune, au-delà des religions, des ethnies ou des sexes. Ces commémorations sont désertées. Elles sont pourtant des moments où le port d'une cocarde, le chant de la marseillaise et la prononciation de textes républicains ne sont pas suspects de nationalisme.

Recommandation n°1 - Revitaliser les commémorations officielles.

L'armistice du 11 novembre doit être un moment où tous les écoliers de France doivent se rendre, grâce à un accompagnement pédagogique, à la commémoration la plus proche.

Les temps républicains forment des moments de communions nationales, où l'expression de ce qui est commun peut se manifester. Ils sont également des moments d'appropriation des symboles républicains. L'École ne doit pas seulement être le lieu où on apprend à lire, écrire et compter, mais aussi le lieu où on apprend à "vivre ensemble".

Recommandation n°2 - Échanges inter-lycées lors du 11 novembre.

Une fois par an, au moment des commémorations du 11 novembre, une journée est organisée dans les régions, et où les lycées devront accueillir des lycéens d'un autre établissement et vis-versa.

Au cours de cette journée nationale, un travail est organisé dans les lycées, autour de la commémoration, marquée par des temps solennels et des rencontres avec des grands témoins. La présence de lycéens de divers horizons est l'occasion de participer à cet objectif de mixité sociale.

La participation citoyenne devient une revendication de plus en plus portée dans le débat public et elle est une des réponses possibles à la reconquête de certains citoyens. Aussi, les commémorations et autres temps de communion nationale sont des moments où non seulement les valeurs de la République sont véhiculées, mais l'acte de participation citoyenne est un fort vecteur d'intégration.

Recommandation n°3 - Intégration de participants tirés au sort dans les comités chargés des commémorations.

Laisser la possibilité au maire de réaliser un tirage au sort dans les listes des résidents de sa ville pour associer certains citoyens à des temps de travail sur l'organisation de certaines commémorations. Ce tirage au sort se réaliserait sur une liste de citoyens Français, inscrits ou non sur les listes électorales et d'étrangers résidant régulièrement sur le territoire.

2) Colonies de vacances : pacte pour la mixité sociale

a) Une réponse à la crise de la mixité sociale

La mixité sociale à l'école est elle aussi un sujet cardinal dans la recherche d'unité nationale et dans la déconstruction de la peur de l'autre. La préadolescence et l'adolescence constituent des moments importants dans la construction du libre arbitre, et c'est en particulier à ce moment que les jeunes esprits doivent quotidiennement être confrontés aux réalités sociologiques.

Le détournement de la carte scolaire ne permet plus de faire la mixité sociale à beaucoup d'endroits, et le mécanisme de dérogation rend difficile une correction ultérieure. Aussi, les départements et rectorats ne peuvent à eux seuls supporter politiquement de multiples refus de dérogation⁵.

⁵ Article L213-1 du Code de l'Éducation

La carte scolaire n'a cessé d'être détournée et aujourd'hui ce sont de véritables ghettos sociaux - et ethniques - qui existent sur le territoire national⁶. À telle enseigne que dans certaines écoles, l'origine sociale est identique pour tous les enfants, et certains n'auront jamais l'occasion de fréquenter d'autres enfants différents d'eux.

L'école n'est plus un lieu de brassage culturel et social et la concentration des difficultés sociales et économiques va nécessiter des dizaines d'années avant de rétablir une parité sociale dans l'ensemble des écoles. Les colonies de vacances sont en revanche un moyen de court terme qui permet de réaliser ce brassage.

Recommandation n°4 - Tous les rectorats devront s'assurer d'une composition de leur établissement conforme au principe de mixité sociale

Lors de l'arrivée en 6e, chaque rectorat devra s'assurer de la conformité au principe de mixité sociale, et les dérogations à ce principe ne pourraient avoir lieu que pour des motifs médicaux ou une distance supérieure à une durée de transport définie par décret.

b) Viser l'émancipation

i) Un enseignement du savoir

Au cours de ces colonies d'un mois, les jeunes bénéficient d'un enseignement fondé **sur trois piliers : le savoir républicain, la déconstruction sociale et la lutte contre les discriminations.**

Le savoir républicain couvrirait un spectre large puisqu'il s'agirait aussi bien des valeurs, que de l'histoire approfondi des différentes Républiques successives. Un bagage juridique aussi devrait être enseigné par une approche des institutions - en envisageant leurs visites - et le minimum à connaître sur les droits et libertés de chacun⁷. L'intervention de militaires et policiers, de juges et avocats pourrait également constituer un savoir des droits et des devoirs de chacun.

La déconstruction des barrières sociales interviendrait pour l'essentiel sur des programmes assurant la lutte contre l'auto-censure de classe ou de sexe. Ce travail sur l'identité sociale de chaque préadolescent lui permettra d'avoir les outils nécessaires à leur émancipation. Loin de son ordre social géographique, chaque enfant aura un mois pour apprendre, par divers intervenants, à déconstruire les préjugés⁸. Par l'intervention des corps religieux et philosophique, lutter contre les actes antisémites, anti-musulmans, anti-chrétiens etc...

La lutte contre les discriminations est présente tout au long de la colonie républicaine, en renforçant la sanction contre les comportements discriminants, mais aussi l'apprentissage de la tolérance et au civisme face à tout acte de cette nature. La fréquentation de certains intervenants associatifs

⁶ "1985-2017 : Quand les classes favorisées ont fait sécession", Jérôme Fourquet - Étude de la Fondation Jean Jaurès.

⁷ Tribune de Jérémie Kalfon, avocat et lauréat du prix Guy Carcassonne - Huffingtonpost - 22 juillet 2020 " il manque aux Français une véritable éducation juridique face aux affaires au cœur du débat public".

⁸ Rapport d'information sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs - n°1236 - 2013 - Assemblée Nationale - M. Ménard - pages 54-55

permettrait de lutter contre certains préjugés. A titre d'illustration, l'antisémitisme d'un enfant n'est rien autre que le reflet des parents de cet enfant, de ce qu'il regarde sur internet etc...

ii) Un financement déjà assuré et un personnel compétent et disponible

Le défi de la mixité sociale concerne toute la société, et le volontariat de l'encadrement ne devrait pas faire défaut. La réserve citoyenne, la réserve militaire etc... sont autant de ressources humaines pas suffisamment exploitées par l'État. Le rapport d'information du député Michel Ménard⁹ dénombre pas moins de 500 000 personnes diplômées pour l'encadrement des enfants en dehors du temps scolaire.

Réserve civique	Réserve citoyenne ¹⁰	Réserve Militaire	Réserve Gendarmerie	Réserve police	Encadrant formé CEE
250 000 ¹¹	-	38 529	30 000 ¹²	7 100 ¹³	500 000 ¹⁴

iii) Un matériel déjà financé

De nombreuses collectivités disposent de patrimoines propres et des centres de vacances sont mutualisés entre plusieurs collectivités qui hébergent ces jeunes à chaque vacance. Un travail d'évaluation des 15 000 éléments des colonies de vacances avait été recommandé par le rapport d'information de l'Assemblée présenté par le député Michel Ménard. Leur entretien est ainsi assuré le reste de l'année et l'affectation ne nécessite aucuns frais.

Par ailleurs, l'État dispose de 50 hectares¹⁵ d'espaces militaires non-utilisés. Ces biens ne nécessiteraient qu'une affectation pour des salles de restauration, de dortoirs et de salle de classe. Si l'expérimentation réussissait, l'aménagement ne serait pas coûteux.

iv) Participation de l'Agence Nationale des Chèques Vacances

L'ANCV interviendrait dans le pacte sur le volet du transport permettant de déplacer les enfants à titre gratuit. Mais d'autres solutions existent comme une sollicitation de l'armée pour mise à disposition des cars et conducteurs.

v) L'articulation du Pacte pour la mixité sociale

⁹ idem

¹⁰ Chiffres indisponibles

¹¹ QAG n°1237G - 2 avril 2020 - Réponse de Gabriel ATTAL

¹²(11) QE n°17565 - Réponse du 3 septembre 2020 du Ministre de l'Intérieur à Roger Karoutchi - efficience d'emplois de réservistes opérationnels de la gendarmerie nationale

¹³ Rapport d'évaluation de la réserve militaire et de la Garde Nationale - édition 2018

¹⁴ Rapport d'information M. Ménard) l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs Nombre de diplômes professionnels délivrés par le ministère en charge des sports - page 102

¹⁵ Rapport d'information n°661 - "le parc immobilier des armées : quand l'intendance ne peut plus suivre" - Dominique De Legge, Sénateur - commission des finances 2016-2017 page 14.

Dix collèges pourraient être candidats et chacun devra répondre à des critères de mixité sociale. Une fois la sélection réalisée, l'État affecterait à chaque élève son centre de rattachement, étant entendu que les classes doivent être équitablement réparties sur chacun des centres.

Les collectivités territoriales pourraient mettre à disposition des centres d'accueil pour un total d'environ 2 080 places réparties sur l'année¹⁶. La capacité d'un centre d'accueil étant en moyenne de 32 places¹⁷, 65 centres devraient suffire à l'expérimentation.

Le volontariat des collectivités territoriales pour mettre à disposition du matériel et des lieux d'hébergement, une volonté politique de l'État qui y organiserait la répartition par critères sociaux et la participation d'acteurs éducatifs, associatifs et de tous les corps de la société, permettrait de construire une belle œuvre collective.

Recommandation n°5 – Expérimentation des colonies de vacances obligatoire une fois par an

Le gouvernement serait autorisé à réaliser une expérimentation associant dix collèges de France, représentant la diversité sociale du pays. Cette expérimentation viserait pendant au moins deux semaines, à réunir en colonie de vacances des collégiens, sur chaque niveau d'étude, afin qu'ils suivent un programme organisé en trois axes : le savoir républicain, la déconstruction des barrières sociales et la lutte contre les discriminations.

Ces colonies seraient permises grâce au concours des réserves civiques, citoyennes, militaires, de la gendarmerie et de la police.

3) Casser les ghettos : un projet d'urbanisme social inclusif

Dans les grandes villes. Les tours HLM concentrent « les difficultés sociales et économiques »¹⁸ et sont donc un terreau favorable à la prolifération des comportements radicaux et criminogènes. La politique du logement est un outil important dans la «la lutte contre le séparatisme» et passe nécessairement par un volontarisme politique permettant d'assurer à chaque Français pas seulement un toit, mais aussi un travail, des services publics et des espaces verts¹⁹.

Recommandation n°6 – La ville du tiers

Les villes doivent être pourvues **en logement** de sorte à permettre pour respectivement un tiers d'accession à la propriété, un tiers le logement classique et un tiers de logements à loyer modéré. Par ailleurs, **toute ville** de France devrait avoir une

¹⁶ Chiffres clés de l'Éducation Nationale pour 2020 - détail du calcul pour un collège composé de quatre niveaux par année d'étude.

¹⁷ Rapport d'information n°1236 - l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs - 2013 - Assemblée Nationale - M. Ménard - page 27

¹⁸ Discours du Président de la République - Les Mureaux - vendredi 2 octobre 2020

¹⁹ Tribune - 17 novembre 2020 - Libération «Accès à la nature : «Le problème est plus important pour les populations qui cumulent les inégalités»», Margaux Lacroux

clé de répartition dans son patrimoine, impliquant un tiers logement, un tiers de service public et un tiers d'espaces verts.

À l'échelle de la France. La concentration de population dans les banlieues parisiennes et dans les banlieues dans certains territoires est le résultat de plusieurs politiques adoptées au cours des années 60 et des années 80, qui répondant à l'urgence a donné les grands ensembles que l'on connaît aujourd'hui.

Marx et Engels écrivaient que le capitalisme pouvait s'exprimer par « la domination de la ville sur la campagne »²⁰. François Mitterrand a pu dénoncer un homme devenu nomade, plaidant pour que « **le socialisme soit la fondation de la civilisation de la ville** »²¹.

La "civilisation de la ville" évoquée par les socialistes est peut-être l'autre nom du combat contre les séparatismes. Civiliser la ville passerait par une meilleure sédentarisation, donc un enracinement et une reconquête des repères, nécessaires pour une quête de sens émancipatrice. Ce projet de civilisation, à travers des grands travaux permettrait de mobiliser toute la Nation sur une entreprise commune.

Plusieurs élus, groupes et clubs de réflexions ont engagé des travaux, notamment à propos de l'exploitation des voies navigables permettant de relier les villes entre elles²².

Recommandation n°7 - Demander un rapport sur un plan de villes nouvelles

De grands travaux doivent être engagés pour dé-densification des populations et permettre l'existence de villes à taille humaine. Un rapport permettrait d'en déduire les impacts sociaux, économiques et écologiques

²⁰ Manifeste du Parti Communiste, Marx et Engels

²¹ Changer la vie, programme du Parti Socialiste - 1977

²² Troisième proposition du club D12 - 17 août 2020 - présidé par Jean-Marie Cambacérès (voir les travaux de Philippe Dorthe)

Synthèse des recommandations

Recommandation n°1 – Revitaliser les commémorations officielles.

L'armistice du 11 novembre doit être un moment où les écoliers de France doivent se rendre, grâce à un accompagnement pédagogique, à la commémoration la plus proche.

Recommandation n°2 – Échanges inter-lycées lors du 11 novembre.

Une fois par an, au moment des commémorations du 11 novembre, une journée est organisée dans les régions, et où les lycées devront accueillir des lycéens d'un autre établissement et vis-versa.

Au cours de cette journée nationale, un travail est organisé dans les lycées, autour de la commémoration, marqué par des temps solennels et des rencontres avec des grands témoins. La présence de lycéens de divers horizons est l'occasion de participer à cet objectif de mixité sociale.

Recommandation n°3 – Intégration de participants tirés au sort dans les comités chargés des commémorations.

Laisser la possibilité au maire de réaliser un tirage au sort dans les listes des résidents de sa ville pour associer certains citoyens à des temps de travail sur l'organisation de certaines commémorations. Par ce tirage au sort se réaliserait sur une liste de citoyens Français, inscrits ou non sur les listes électorales et d'étrangers résidant régulièrement sur le territoire.

Recommandation n°4 – Tous les rectorats devront s'assurer d'une composition de leur établissement conforme au principe de mixité sociale

Lors de l'arrivée en 6e, chaque rectorat devra s'assurer de la conformité au principe de mixité sociale, et les dérogations à ce principe ne pourraient avoir lieu que pour des motifs médicaux ou une distance supérieure à une durée de transport définie par décret.

Recommandation n°5 – Expérimentation des colonies de vacances obligatoire une fois par an

Le gouvernement serait autorisé à réaliser une expérimentation associant dix collèges de France, représentant la diversité sociale du pays. Cette expérimentation viserait pendant au moins deux semaines, à réunir en colonie de vacances des collégiens, sur chaque niveau d'étude, afin qu'ils suivent un programme organisé en trois axes : le savoir républicain, la déconstruction des barrières sociales et la lutte contre les discriminations.

Ces colonies seraient permises grâce au concours des réserves civiques, citoyennes, militaires, de la gendarmerie et de la police.

Recommandation n°6 – La ville du tiers

Les villes doivent être pourvues **en logement** de sorte à permettre pour respectivement un tiers d'accession à la propriété, un tiers le logement classique et un tiers de logements à loyer modéré. Par ailleurs, **toute ville** de France devrait tendre à être composée, dans les biens publics, d'un tiers logement, un tiers de service public et un tiers d'espaces verts.